

## 3.8 Parité hommes-femmes

Quinze ans après la première réforme constitutionnelle, la place des femmes dans les instances décisionnelles connaît un progrès certain. La **parité** n'est cependant pas acquise dans les assemblées politiques, professionnelles et sociales. En 2014, sur la scène politique, la proportion de femmes augmente parmi les parlementaires européens (36 % de femmes, dont 46 % françaises). Depuis les élections municipales de 2014, le pourcentage de conseillères municipales est de 40,3 %, toutes tailles de communes confondues, contre 35 % en 2008. Dans toutes les grandes régions du monde, les femmes sont sous-représentées dans les instances décisionnelles. Elles représentent 27 % des députées de l'Union européenne, 24 % en Amérique, 23 % dans le reste de l'Europe et 22 % en Afrique. L'Asie, les États arabes et le Pacifique, quant à eux, restent en deçà de 20 %. La tendance est toutefois à une augmentation des femmes dans les affaires politiques ou économiques partout dans le monde.

La présence des femmes sur le marché du travail progresse : le **taux d'activité** des femmes de 15 à 64 ans s'est accru au fil des années, passant de 58 % en 1990 à 67 % en 2013. S'il reste inférieur de près de 8 points à celui des hommes en 2013, l'écart était d'environ 18 points en 1990. Le **taux de chômage** est désormais légèrement inférieur pour les femmes : 9,7 % des femmes actives de 15 ans ou plus sont au chômage en 2013 contre 10 % des hommes. Jusqu'en 2011, le taux de chômage

des femmes était supérieur à celui des hommes. L'écart atteignait 0,7 point en 2008, mais s'est réduit rapidement pendant la crise car les suppressions de postes ont été plus nombreuses dans les secteurs de l'industrie et la construction où les hommes sont majoritaires. Enfin, les femmes sont plus souvent à **temps partiel** que les hommes (31 % contre 7 % en 2013).

Les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers. Les femmes en emploi sont très largement majoritaires au sein des métiers des services (aides à domicile, assistantes maternelles) et parmi les enseignants et les agents d'entretien. Les métiers mixtes sont rares ; il s'agit en majorité de métiers très qualifiés du tertiaire : cadres administratifs, comptables ou financiers, cadres de la fonction publique, des banques et des assurances, professionnels du droit et médecins.

Le **taux de pauvreté** des femmes est supérieur à celui des hommes : en 2012, 14,3 % d'entre elles vivent dans un ménage pauvre contre 13,4 % des hommes. Elles sont plus souvent que les hommes à la tête d'une famille monoparentale. Une famille monoparentale sur trois se situe sous le seuil de pauvreté avec une mère inactive. Plus de la moitié des bénéficiaires du **revenu de solidarité active (RSA)** sont des femmes. Deux fois plus de femmes que d'hommes attendent 65 ou 66 ans pour liquider leur retraite. Les femmes disposent d'un montant de pension inférieur de près de 42 % à celui des hommes. ■

### Définitions

**Parité** : la notion de parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Au nom de ce principe ont été édictées plusieurs lois visant à réduire les disparités dans les domaines des salaires, de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique et économique.

**Temps partiel** : temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure. Il doit obligatoirement faire l'objet d'un contrat de travail écrit. Le travail à temps partiel peut être mis en place sur l'initiative de l'employeur ou du salarié.

**Couple, déciles et rapports interdéciles, médiane, revenu de solidarité active (RSA), revenu salarial, taux d'activité, taux de chômage, taux de pauvreté** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2014.
- « Égalité professionnelle, la France avance », *dossier de presse*, ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, octobre 2014.
- « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », *chiffres-clés*, ministère des Droits des Femmes, édition 2014.
- « Guide de la parité », Haut conseil de l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE|fh), février 2014.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Activité et conditions d'emploi selon le sexe et la composition familiale en 2013

en %

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Personnes seules	34,7	60,6	78,3	91,2	21,7	8,8
Familles monoparentales	59,5	57,0	70,6	88,6	29,4	11,4
Couples sans enfant	41,8	41,6	71,9	91,4	28,1	8,6
Couples avec enfant(s)	67,3	77,3	65,2	94,5	34,8	5,5
dont : avec un enfant	72,0	78,1	72,2	94,1	27,8	5,9
avec deux enfants	73,4	85,0	63,0	95,1	37,0	4,9
avec trois enfants ou plus	54,0	78,2	56,2	93,7	43,8	6,3
Autres ménages	48,9	60,0	70,3	89,5	29,7	10,5

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant).

Source : Insee, enquête Emploi.

## Distribution du revenu salarial annuel en 2012

en euros courants

Décile	Hommes	Femmes	Ensemble
1 <sup>er</sup> décile (D1)	3 132	1 937	2 446
2 <sup>e</sup> décile (D2)	8 938	5 692	7 115
3 <sup>e</sup> décile (D3)	14 635	9 850	12 097
4 <sup>e</sup> décile (D4)	17 497	13 628	15 654
<b>Médiane (D5)</b>	<b>19 862</b>	<b>16 259</b>	<b>18 069</b>
6 <sup>e</sup> décile (D6)	22 480	18 494	20 523
7 <sup>e</sup> décile (D7)	25 818	21 169	23 563
8 <sup>e</sup> décile (D8)	30 831	24 848	27 826
9 <sup>e</sup> décile (D9)	40 689	30 992	35 901
<b>Rapport interdécile (D9/D1)</b>	<b>13,0</b>	<b>16,0</b>	<b>14,7</b>
<b>D9 / Médiane</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
<b>Médiane / D1</b>	<b>6,3</b>	<b>8,4</b>	<b>7,4</b>

Champ : salariés hors agriculture, hors apprentis-stagiaires et hors salaires versés par des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS définitif et fichiers de paie des agents de l'État, exploitation au 1/12<sup>e</sup>.

## Proportion de femmes élues au parlement dans quelques pays du monde

en % de sièges

	Chambre unique ou basse	2 <sup>e</sup> me Chambre ou Sénat
Algérie	32	7
Allemagne	37	28
Arabie saoudite	20	///
Australie	26	38
Bangladesh	20	///
Brésil	9	16
Canada	25	40
Chine	23	///
Espagne	40	34
États-Unis <sup>1</sup>	18	20
Éthiopie	28	16
<b>France</b>	<b>26</b>	<b>25</b>
Inde	11	12
Indonésie	17	///
Iran	3	///
Italie	31	29
Japon	8	16
Mexique	37	34
Nigeria	7	6
Pakistan	21	16
Royaume-Uni	23	23
Russie	14	8
Rwanda	64	39
Suède	44	///
Suisse	31	20
Turquie	14	///
Ukraine	10	///
Viêtnam	24	///

1. Membres de la Chambre qui ont le droit de vote.

Note : situation au 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Source : Union interparlementaire.

## Participation des femmes à la vie politique française

part des femmes en %

Conseillers régionaux (2010)	48,0
Parlementaires européens (2014)	45,9
Conseillers municipaux (2014) <sup>1</sup>	40,3
Députés (2012)	26,3
Sénateurs (2014)	25,4
Conseillers généraux (2011)	13,9
Maires (2008) <sup>1</sup>	13,8
Présidents de conseils régionaux (2010)	7,7
Présidents d'EPCI (2009)	7,2
Présidents de conseils généraux (2011)	5,0

1. Ensemble des communes.

Sources : Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ; Assemblée nationale ; Sénat.

## Femmes dans la société et sur le marché du travail dans l'Union européenne

en %

	Femmes pour 100 hommes		Part des femmes dans l'enseignement supérieur		Part des femmes dans la population active	
	2000	2013	2000	2012	2000	2013
Allemagne	104,9	103,3	48,1	50,1	44,0	46,1
Autriche	106,9	105,0	51,0	53,4	44,0	46,7
Belgique	104,5	103,4	52,3	55,5	42,9	45,8
Bulgarie	105,2	105,5	57,3	54,6	46,6	46,7
Chypre	103,3	105,7	57,1	53,1	42,8	47,5
Croatie	107,9	107,3	...	56,7	...	45,9
Danemark	102,3	101,6	56,9	57,4	46,6	47,7
Espagne	104,3	103,0	52,9	53,6	39,1	46,0
Estonie	116,9	114,3	58,5	59,2	(r) 48,5	49,1
Finlande	105,0	103,5	53,7	53,7	47,8	48,3
<b>France</b>	<b>106,1</b>	<b>106,5</b>	<b>54,2</b>	<b>54,8</b>	<b>(r) 46,0</b>	<b>47,8</b>
Grèce	101,9	104,4	50,0	49,1	39,7	43,5
Hongrie	110,1	110,1	53,9	55,5	44,8	45,9
Irlande	101,3	102,0	54,1	50,9	40,7	44,8
Italie	106,5	106,6	55,5	57,5	38,6	42,1
Lettonie	117,1	118,4	63,4	59,6	(r) 48,3	50,3
Lituanie	113,6	117,1	60,0	58,4	(r) 49,4	50,1
Luxembourg	103,0	100,1	...	52,1	39,6	44,2
Malte	101,6	100,8	53,3	56,1	30,6	37,9
Pays-Bas	102,2	102,0	50,0	51,4	43,3	46,2
Pologne	106,3	106,6	57,5	59,9	46,0	44,9
Portugal	107,3	109,9	56,5	53,5	45,3	48,4
Rép. tchèque	105,5	103,6	49,8	57,2	44,8	44,0
Roumanie	104,5	105,1	51,8	54,3	(r) 46,5	44,2
Royaume-Uni	105,3	103,3	53,9	56,3	45,5	46,2
Slovaquie	105,7	105,3	50,4	59,6	45,8	44,5
Slovénie	104,8	102,0	56,1	57,7	46,1	45,8
Suède	102,3	100,5	58,2	59,7	47,4	47,5
<b>UE<sup>1</sup></b>	<b>105,4</b>	<b>104,8</b>	<b>53,5</b>	<b>54,9</b>	<b>43,9</b>	<b>45,8</b>

1. UE hors Croatie pour 2000.

Source : Eurostat.